

ROME – Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement
DISCOURS

Intervention du 16 juin – 11h30 – 12h45 – 5 minutes de prise de parole

Groupe d’experts I

Promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie

Le premier groupe d’experts examinera les éléments clés d’une approche tout au long de la vie du vieillissement actif et en bonne santé dans tous les secteurs politiques. Il couvrira les progrès réalisés dans la lutte contre l’âgisme, la promotion de l’apprentissage tout au long de la vie, l’emploi adapté aux personnes âgées et la promotion de la santé. L’accent sera également mis sur l’inclusion des personnes âgées par la création d’environnements sûrs et favorables - numériques, sociaux et physiques - qui favorisent la participation à l’économie et à la société tout au long de la vie, y compris lorsque la capacité fonctionnelle diminue.

Panélistes :

Représentants du Gouvernement :

Mme Elena Bonetti, Ministre italienne de l’égalité des chances et de la famille

M. Janez Cigler Kralj, Ministre du travail, de la famille, des affaires sociales et de l’égalité des chances de Slovénie

Mme Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l’Emploi, de la Formation, de la Santé, de l’Action sociale, de l’Egalité des chances et des Droits des femmes

Représentants des ONG et du secteur privé:

M. Kiran Rabheru, Président du Groupe directeur de l’Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées (GAROP)

Discussion et questions du public

Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs les représentants et experts de
vos Gouvernements respectifs ;
Mesdames et Messieurs les représentants d'une
organisation internationale ;
Mesdames et Messieurs ;
En vos titres et qualités ;

**JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME – QUEL QUE SOIT
LEUR ÂGE**

- Le Gouvernement au sein duquel je suis active veut faire de la Wallonie une société inclusive où les droits fondamentaux des aînés wallons sont respectés et au sein de laquelle ils peuvent poursuivre le parcours de vie dans la dignité et la plus grande sérénité possible. Les citoyennes et les citoyens âgés doivent être au cœur des préoccupations des services qui mettent tout en œuvre pour garantir leur développement et leur épanouissement, selon les besoins, les ressources et aspirations des uns et des autres. Vieillir est inéluctable et pour paraphraser Simone de Beauvoir qui disait « Vivre, c'est vieillir, rien de plus », je pense que nous devons considérer que vieillir c'est aussi continuer à vivre et à bien vivre, rien de moins.

C'est aussi une ambition politique noble que de mettre en place les conditions nécessaires d'un vieillissement le plus harmonieux possible dans une société, il est vrai, où la richesse n'est pas toujours évaluée à la qualité des échanges entre humains.

- Que les aînés désirent rester chez eux, aller en long ou en court séjour en institution, il est de notre responsabilité collective de pouvoir offrir des alternatives de qualité correspondant au mieux à leur situation personnelle , à leurs moyens et à leurs envies
- Ainsi, dès le début de la législature, différentes actions ont été amorcées visant à mettre en œuvre une politique globale des aînés en Wallonie autour d'un axe principal ; celui du choix de sa propre place dans la société selon ses envies et besoins en respectant la dignité de chacun.
- Des actions avaient également été entreprises avant la crise Covid-19 pour développer des méthodes de gestion institutionnelles alternatives, renforcer l'encadrement et offrir de meilleures conditions de travail au personnel soignant.

PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES AUX PRISES DE DÉCISION À ÉLABORATION DES POLITIQUES

- Dans ce contexte démographique connu, et un vieillissement de la population en augmentation et conduisant à une société multigénérationnelle, l'Organisation Mondiale de la Santé a proposé, vous le savez, dès 2002 un cadre d'orientation visant un vieillissement actif, et a ensuite diffusé en 2007 un guide mondial Ville-Amie des Aînés.
- Ma volonté a toujours été de faire participer les aînés aux prises de décision et à l'élaboration des

politiques. Dans ce cadre, une démarche « Wallonie Amies des Aînés » se veut soutenir :

- Une participation effective des aînés en termes de consultation ET d'implication tout au long de la démarche ;
 - Une vision du vieillissement qui dépasse une approche déficitaire, pathologique, médico-centrée, en proposant des domaines d'action ou thématiques qui élargissent les regards sur la vieillesse ;
 - Une approche, enfin, qui vise à rompre les « silos » de l'action publique.
-
- Pour le secteur résidentiel, j'ai dès ma prise de fonction soutenu la philosophie d'un modèle de gestion d'origine scandinave qui accorde une place prépondérante aux relations interpersonnelles et à la participation des résidents et des collaborateurs. Des maisons de repos et de soins de Wallonie bénéficient de l'accompagnement de coachs expérimentés pour développer ce modèle. Les résidents sont encouragés à participer à la gestion de l'institution, les membres du personnel sont eux aussi impliqués et consultés, entre autres sur la manière de planifier et d'aborder leur travail. Ils sortent d'un rôle exclusif de soignant pour tendre vers celui d'accompagnant en se consacrant davantage aux contacts sociaux et aux activités.
 - En cela, réinventer le système d'accompagnement des aînés afin qu'il corresponde mieux aux attentes et besoins des adultes âgés tout en tenant compte de la vie en communauté et de l'histoire de vie de chaque personne accueillie est le véritable défi des projets que je soutiens.

LUTTE CONTRE L'ÂGISME ET CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES PERSONNES AGÉES

- Les aînés sont encore trop régulièrement sujets à des attitudes négatives, voire à des comportements vécus comme maltraitants. Depuis plusieurs années, le Gouvernement wallon est à cet égard engagé dans la lutte contre toutes les formes de violence et discrimination telles que celles liées à l'âge. Une Agence de lutte contre la maltraitance des seniors est exclusivement dédiée à cette problématique.
- Toute atteinte à la dignité humaine est inacceptable et ses conséquences peuvent évidemment être dramatiques en termes de santé et de séquelles psychologiques à long terme.
- A ma demande, des groupes de travail avec l'ensemble des acteurs concernés par la question du vieillissement ont été mis en place. L'objectif de ces groupes étant d'envisager des actions en faveur de la qualité de vie des aînés en Wallonie et de proposer un Plan « Bientraitance ».
- Un projet proposé dans le cadre de la programmation du Fonds social Européen a pour ambition de renforcer les connaissances et les compétences des professionnels des structures d'hébergement et d'accueil des aînés afin de les sensibiliser à la question des stéréotypes autour des personnes âgées, à l'âgisme et à ses conséquences sur les attitudes et comportements des soignants au quotidien.

PROMOTION SANTÉ

- Les politiques de prévention et de promotion de la santé montrent également dans ce domaine depuis de nombreuses années leur caractère incontournable et leur efficacité en termes de santé publique, de préservation des systèmes de santé, de diminution des coûts liés aux soins et surtout de réductions des inégalités sociales.
- Aussi et à mon initiative, le Gouvernement wallon a proposé un renfort structurel des politiques wallonnes de promotion de la santé et de prévention en vue d'amoinrir l'impact de la crise sanitaire sur les déterminants de la santé à moyen et long terme.

SANTÉ MENTALE ET PERSONNES ÂGÉES

- Le coronavirus a eu un impact considérable en Wallonie sur la santé mentale de la population en générale, des résidents des maisons de repos, du secteur du handicap et ce à court, moyen et long terme.
- Des investissements conséquents ont permis d'engager du personnel dans les services ambulatoires comme notamment les services de santé mentale, les services psychiatriques à domicile au sein des maisons de repos, les cellules mobiles d'intervention, les équipes mobiles de soins palliatifs ou encore la prévention du suicide par le renforcement du service d'accompagnement.

SOUTENIR LA SILVER ÉCONOMIE (SE)

- Comme l'a rappelé la revue de littérature, le phénomène de vieillissement est souvent perçu comme un défi sous l'angle de l'impact sur la croissance, le marché de travail et les finances publiques et dont l'ampleur peut différer sur le plan local.
- L'intérêt croissant pour la Silver Economie reflète que ce défi de vieillissement peut être également appréhendé comme porteur d'opportunités, en termes de mieux vieillir pour le plus grand nombre mais également en termes d'innovations technologiques et sociales et de développement économique. Il s'agit non seulement d'une nouvelle offre de produits et services spécifiques pour les seniors, mais aussi de l'adaptation de solutions généralistes aux besoins du plus grand nombre, en intégrant le défi politique et social d'une meilleure prise en compte des besoins des seniors et de leur rôle d'acteurs dans la société.
- Une action en cours est l'organisation d'une large concertation prospective incluant les acteurs du secteur et des représentants d'association d'aînés ; la finalité étant de pouvoir disposer d'un plan structuré d'actions pour développer la Silver Economy en Wallonie s'appuyant sur les compétences conjointes des Ministres de l'économie et de la Santé.

INCLUSION DES PERSONNES ÂGÉES PAR LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS SÛRS ET FAVORABLES – NUMÉRIQUES, SOCIAUX ET PHYSIQUES QUI FAVORISENT PARTICIPATION À L'ÉCONOMIE ET À LA SOCIÉTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE

- La crise sanitaire a également mis dramatiquement en évidence la vulnérabilité de certaines personnes : les personnes sans-abri, mais aussi les personnes les plus âgées de notre société, ou les personnes en situation de handicap.
- J'ai souhaité dans ce cadre initier au sein du Plan de relance wallon, divers projets innovants tels qu':
 - Un projet visant à soutenir le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie en équipant leur domicile de dispositifs de téléassistance intelligente ;
 - Un projet de création de logements publics et d'habitats solidaires, inclusifs et autonomes pour les aînés et les personnes en situation de handicap.

INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

- Le Plan de relance wallon a également l'ambition de garantir des politiques qui ne créent, ni ne renforcent, les inégalités entre les hommes et les femmes. Il s'agit de garantir une prise en compte transversale de la dimension du genre et du handicap dans l'ensemble des mesures du Plan de relance wallon en les soumettant à l'analyse du Conseil wallon pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

MOT DE LA FIN

- Je me réjouis de pouvoir échanger avec vous et de pouvoir m'inspirer de bonnes pratiques et de projets innovants sur le sujet.
- Mon équipe et moi-même restons par ailleurs à la disposition des personnes désireuses de plus d'information sur les politiques publiques relatives au vieillissement en Wallonie ainsi que sur les actions et les projets que je porte en tant que Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre régionale de la Santé ;
- Je vous souhaite de bons moments de réflexion et d'échanges ;
- Merci à toutes et à tous pour votre attention.

Christie MORREALE